|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****31ème réunion, Genève, Suisse, 20-23 mai 2024** | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-2****4/25-F** |
|  | **9 avril 2024** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Président du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études (GT-GCDT-SGQ) |
| Rapport sur l'état d'avancement des travaux du GT-GCDT-SGQ,y compris sur son mandat |
|  |
| **Résumé:**On trouvera dans le présent document un rapport sur les activités du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études (GT-GCDT-SGQ).**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera utiles.**Références:**Aucune. |

# 1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La première réunion du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études (GT-GCDT-SGQ) s'est tenue entièrement en ligne le 4 mars 2024.

M. Ahmed Sharafat (Iran), Président du GT-GCDT-SGQ, a souhaité la bienvenue à tous les participants (dont la liste figure dans le Document [TDAG-WG-futureSGQ/5](https://www.itu.int/md/D22-TDAG.WG.SGQ-C-0005/)). Il a salué la présence de la Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber (États-Unis d'Amérique), ainsi que des Présidents des commissions d'études, Mme Fleur Regina Assoumou-Bessou (Côte d'Ivoire) et M. Fadel Digham (Égypte). Le Président du GT-GCDT-SGQ a présenté l'ordre du jour (Document [TDAG-WG-futureSGQ/1](https://www.itu.int/md/D22-TDAG.WG.SGQ-C-0001/)), qui a ensuite été adopté.

# 2 Examen des contributions

**2.1 La contribution** [**TDAG-WG-futureSGQ/2**](https://www.itu.int/md/D22-TDAG.WG.SGQ-C-0002/) **(mandat) soumise par le Président au GT‑GCDT‑SGQ a été examinée.**

a) Le Président a appelé les participants à formuler des observations sur le point a) du mandat. M. Mazar (ATDI, France) a proposé d'inclure les commissions d'études de l'UIT‑D dans le point a). Le Président a expliqué que ce point ne visait pas le GCDT ou les CE de l'UIT-D étant donné que ces derniers se trouvaient à un niveau plus élevé, et il a été pris note de l'observation de M. Mazar. M. Plossky (Fédération de Russie) a proposé d'indiquer clairement que les changements apportés aux Questions à l'étude correspondent seulement à une partie de la Résolution 2 et quels sont les bénéficiaires de l'assistance, à savoir les Membres de l'UIT-D ou les États Membres. Le Président a précisé que le texte du point a) tenait effectivement compte des changements particuliers portant uniquement dans le contexte de l'avenir des Questions. M. Hirayama (Brésil) s'est félicité de l'approche adoptée consistant à créer un cadre unique permettant aux CE 1 et 2 de regrouper leurs débats. M. Digham a fait observer que les points a) et c) pouvaient être revus afin d'indiquer clairement si l'assistance serait fournie aux Membres de l'UIT-D ou aux États Membres de l'UIT et la manière dont on les aiderait à limiter les chevauchements. M. Al Zarooni (Émirats arabes unis) a proposé d'apporter des modifications d'ordre rédactionnel au point a), dans un souci de clarté. M. Mazar a rappelé qu'il était important que les acteurs du secteur des TIC et les établissements universitaires membres participent aux débats. Mme Roxanne McElvane Webber a fait part de ses observations et est convenue qu'il fallait être inclusif, d'autant que ce groupe de travail relève du GCDT, dont les travaux sont ouverts à tous les Membres de l'UIT-D. M. Burton (États-Unis d'Amérique) a proposé de préciser qui pouvait participer et bénéficier d'une assistance. Le Président a indiqué que tous les participants sont des Membres de l'UIT-D et qu'ils peuvent bénéficier d'une aide sur demande. Les points b) et c) ont été examinés conjointement avec le point a), et il a finalement été convenu de regrouper les points a) et c). Le point b) a été reformulé.

b) M. Agrawal (Inde) a proposé de modifier le point c), ancien point d). Mme Roxanne McElvane Webber a proposé de s'appuyer sur les avis des experts du BDT en la matière, à savoir les coordonnateurs au Siège de l'UIT et les coordonnateurs régionaux pour certaines Questions à l'étude.

c) M. Hirayama a demandé des précisions sur le rôle des coordonnateurs entre les CE et le GCDT. L'engagement actif des coordonnateurs doit notamment consister à transmettre le point de vue des CE au GT-GCDT-SGQ et inversement.

d) M. Burton a soulevé une question, M. Al Zarooni a proposé une modification et, suite à cela, le point d) a été approuvé.

e) Le point e) a été approuvé sans modification.

f) Les participants ont examiné la composition du GT-GCDT-SGQ, présentée ci-après. Sur le plan de la procédure, il sera demandé au GCDT d'approuver ce mandat ainsi que la proposition de composition du groupe de travail.

i) Les Vice-Présidents sont les Présidents des CE 1 et 2.

ii) L'équipe sera notamment composée des coordonnateurs des CE 1 et 2 pour l'avenir des Questions.

ii) D'autres membres du GCDT intéressés participeront aux travaux.

g) Le mandat actualisé ci-après a été approuvé après que la Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber, a revu le libellé du texte anglais conformément à sa proposition.

|  |
| --- |
| Mandat actualisé et approuvéa) Offrir une tribune unique pour favoriser des débats ciblés sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études de l'UIT-D et assister les membres de l'UIT dans leurs travaux préparatoires en vue de la prochaine CMDT en proposant d'apporter certaines modifications à la Résolution 2 (Rév. Kigali, 2022) concernant la portée des Questions confiées à l'UIT-D, leur nombre, leur titre et leur champ d'application, compte tenu de l'évolution des TIC, des priorités des membres de l'UIT ainsi que des activités/résultats passés et actuels des commissions d'études de l'UIT-D.b) Aligner autant que possible les Questions qu'il est proposé de mettre à l'étude sur les priorités du BDT, les initiatives régionales proposées, les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et les grandes orientations du SMSI (C2, C5 et C6) dont l'UIT est responsable au premier chef.c) Rechercher et recueillir les avis des membres de l'UIT par des voies appropriées, y compris des enquêtes, des contributions et des réunions.d) Assurer une liaison avec les commissions d'études de l'UIT-D par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés par les Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D pour l'avenir des Questions à l'étude. Les coordonnateurs peuvent notamment aider les membres de l'UIT qui en font la demande à élaborer des contributions sur l'avenir des Questions.e) Fournir des mises à jour régulières au GCDT. |

**2.2 La contribution** [**TDAG-WG-futureSGQ/3**](https://www.itu.int/md/D22-TDAG.WG.SGQ-C-0003/) **(futures réunions) soumise par le Président au GT-GCDT-SGQ a été examinée.**

a) M. Mazar a proposé d'organiser des réunions en marge de celles des groupes du Rapporteur d'avril et mai (pendant les pauses) et d'établir un groupe de travail par correspondance disposant d'un espace de travail collaboratif. Le Président a expliqué que le temps et les supports manqueraient avant la réunion du GCDT. Il a indiqué qu'il consulterait le secrétariat pour créer un groupe de travail par correspondance disposant d'un espace de travail collaboratif.

b) Le document a été approuvé sans modification.

**2.3 La Contribution** [**TDAG-WG-futureSGQ/4**](https://www.itu.int/md/D22-TDAG.WG.SGQ-C-0004/) **(document d'information) soumise par le Président au GT-GCDT-SGQ a été présentée pour lancer les discussions pendant le reste de la réunion en cours et pour encourager la soumission d'éventuelles contributions en vue de la réunion suivante.**

a) Concernant le point 2 de ce document, M. Mazar a indiqué que les Questions 1/1 et 5/1 se chevauchaient et espérait que ce problème serait résolu. Concernant le point 3, il a fait valoir que la mise en correspondance avec les travaux de l'UIT-R devrait être mise à jour.

b) Concernant le point 1, M. Plossky a indiqué qu'à la CMDT de Kigali lors de laquelle M. Digham avait présidé le groupe ad hoc sur le domaine d'action 1 (Résolution 2 et commissions d'études), de nombreuses mises à jour avaient été apportées au champ d'application de toutes les Questions pour inclure de nouveaux thèmes. S'agissant du point 2, en fonction des contributions reçues, la portée et le champ d'application des Questions concernées sont examinés et il n'est pas obligatoire d'examiner tous les thèmes du champ d'application. Cette nouvelle possibilité de pouvoir réviser des documents existants comme le font l'UIT-R et l'UIT-T est intéressante. Concernant le point 3, la mise en correspondance est faite mais son utilisation n'a pas encore produit de résultats, par exemple la réception de davantage de notes de liaison. S'agissant du point 4, l'orateur a demandé comment ce groupe pouvait améliorer l'efficacité et optimiser les ressources. Le Président a expliqué que le nombre de jours de réunion nécessaires dépendait du nombre de Questions à l'étude. M. Plossky estimait que le point 4 était nécessaire à cet égard.

c) M. Hirayama a accueilli favorablement ce document, qui contient des principes directeurs et des points de vue partagés selon lesquels il convient de se pencher sur l'innovation et les technologies émergentes (telles que le métavers) tout en étudiant la base fondamentale du développement, à savoir la connectivité. Il a mis en lumière une possible contradiction entre le point 2, selon lequel un nombre plus restreint de Questions implique des thèmes plus vastes et le point 4, selon lequel cela permet une meilleure gestion des ressources.

d) M. Mazar a fait observer qu'à l'UIT-R, la majeure partie des travaux sont menés au niveau des groupes de travail et les Recommandations sont examinées au niveau des commissions d'études, ce qui n'est pas le cas à l'UIT-D. Il a indiqué que lors d'une réunion du GT 1 de l'UIT-R qui s'était tenue quelques semaines auparavant, M. Plossky avait déclaré que les aspects économiques (Question 4/1) devraient être traités dans le Manuel sur le contrôle du spectre radioélectrique, et il souscrivait à ce point de vue. Il estimait qu'un bon compromis serait de confier sept Questions à chaque CE.

e) Il a été pris note du document.

# 3 Divers

a) Mme Regina Assoumou-Bessou a remercié le Président et rappelé le point ci-après, qui avait été soulevé pendant la réunion conjointe des CE 1 et 2 tenue le 31 octobre 2023:

 "Les Présidents des CE 1 et 2 ainsi que du GCDT ont suggéré, pour les débats relatifs à l'avenir des Questions à l'étude:

– de procéder, tous les mois, à une évaluation préalable des différents sujets de manière transparente, à l'instar des travaux menés au sein d'un groupe spécialisé de l'UIT-T à cet effet;

– d'organiser une première réunion moins formelle pour échanger des idées;

– de communiquer de façon transparente et régulière avec toutes les entités concernées;

– que tous les groupes du Rapporteur commencent à se pencher sur l'avenir des Questions;

– d'utiliser l'enquête traditionnellement réalisée auprès des CE à la fin de chaque période d'études pour recueillir des points de vue sur l'avenir des Questions à l'étude et sur les produits des CE de l'UIT-D."

 Elle a également indiqué que les groupes préparatoires régionaux avaient débuté leurs travaux et que les propositions sur l'avenir des Questions à l'étude pouvaient être échangées à des fins d'harmonisation.

b) La Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber, a félicité M. Sharafat pour cette entrée en matière réussie et pour les contributions précieuses apportées pendant la réunion.

c) Le Président a déclaré la réunion close, a remercié toutes les personnes présentes et les a invitées à soumettre des contributions en vue de la réunion suivante, qui se tiendrait (en ligne) le 3 septembre 2024.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_